

DEPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE ----- Arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE COMMUNAUTE DE COMMUNES USSES ET RHONE
<p>Nombre de Conseillers :</p> <p>En exercice : 37 Présents : 30 Pouvoirs : 5 Votants : 35 Pour : 35 Contre : 0 Nul : 0 Abstention : 0</p> <p>N° CC 169 /2017</p>	<p>L'an deux mille dix-sept, le 11 avril à vingt heures, le Conseil Communautaire Usse et Rhône dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au siège de la CCUR, sous la présidence de Monsieur Paul RANNARD</p> <p>Date de convocation : 05 avril 2017</p> <p>Présents : Mmes Marthe CUTELLE, Mylène DUCLOS, Carine LAVAL, Christine VIONNET, Corinne GUISEPPIN, Estélita LACHENAL, Mrs Bernard THIBOUD, Patrick BLONDET, Alain CAMP, Paul RANNARD, Louis CHAUMONTET, Emmanuel GEORGES, Thierry DEROBERT, Jean-Marc LAGRIFFOUL, Christian VERMELLE, Joseph TRAVAIL, André BOUCHET, Jean-Paul FORESTIER, Jean-Louis MAGNIN, Bernard REVILLON, Bruno PENASA, Alain LAMBERT, Michel BOTTERI, Gilles PILLOUX, Guy PERRET, Stéphane BRUN, Jean-Yves MACHARD, Jean VIOLLET, André-Gilles CHATAGNAT, Patrice GAILLARD,</p> <p>Pouvoirs : Mme Paulette LENORMAND donne son pouvoir à M. Gilles PILLOUX, Carole BRETON donne son pouvoir à Mylène DUCLOS, Bernard CHASSOT donne son pouvoir à Patrice GAILLARD, Gilles PASCAL donne son pouvoir à Bernard REVILLON, Pascal COULLOUX, donne son pouvoir à Emmanuel GEORGES</p> <p>Absents excusés : Anne-Marie BAILLEUL, Grégoire LAFEVERGES, Alain CHAMOSSET.</p> <p>Mme Corinne GUISEPPIN a été élue secrétaire de séance</p>

Objet : Finances : Vote du Budget ANNEXE 2017- Assainissement

Le Vice-Président présente le projet du budget primitif 2017 concernant le budget annexe Assainissement. Ce budget reprend en compte l'état des restes à réaliser, les affectations de résultats décidés précédemment, il comptabilise les dépenses d'investissement pour le Collectif et le non collectif sauf en ce qui concerne le SPANC du Pays de Seyssel. De Même certaines dépenses (travaux, emprunts) sont déjà intégrées et ce malgré le non vote du compte administratif du Sivom Usse et Fornant lequel sera repris par la nouvelle CCUR (cf arrêté préfectoral portant fin de compétence de ce Sivom ref PREF/DRCL/BCLB-2017-0026 en date du 22/02/2017)

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Après avoir pris connaissance des différents documents dont une vue d'ensemble détaillée,

ADOpte le budget primitif 2017 du budget annexe Assainissement qui s'articule comme suit :

- fonctionnement	- Dépenses	2 444 615.52 €
	- Recettes	2 444 615.52 €
- investissement	- Dépenses	5 746 423.17 €
	- Recettes	5 746 423.17 €

Le Président

Paul RANNARD

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.
Pour extrait conforme,
Le président
Paul RANNARD

